



PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SIVRY

Du MERCREDI 31 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le Mercredi 31 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SIVRY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de M. Denis MATHIEU, Maire.

	Présent/présente	Absent/Absente	Procuration à :
BACH Sophie	X		
CLAUSE Frédérique	X		
DEPRUGNEY Thierry	X		
DIEUDONNÉ Sylvain		X	
FRITSCH Jacques	X		
HABERT Vincent	X		
MATHIEU Denis	X		
MÉDÉRIC Stéphane		X	Denis MATHIEU
MIOTKE Christian	X		
THOUVENIN Myriam	X		Arrivée 20h15

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mme Frédérique CLAUSE

- Ordre du Jour :
- Travaux route de Serrières
 - Eclairage Public
 - **Projet aménagement des abords de la Natagne**
- Installation chambre Free
- Décision sur les bâtiments communaux
- Divers

1) Travaux Route de Serrières et réfection dans le village :

Le maire expose les devis reçu pour la route de Serrières et intérieur du village, le conseil municipal décide de retenir EUTERRA pour un montant de 22 705 € HT.

Les fonds sont prévus au BP 2017, accepté à l'unanimité.

POUR : 8 CONTRE : ABSTENTION

2) Installation d'une Chambre Free :

Le maire expose la demande de Free pour installer un coffret à côté de celui de France Telecom afin de desservir la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande d'implantation sur le domaine de la commune.

POUR : 8 CONTRE : ABSTENTION

3) Eclairage Public :

Le maire donne la parole à M. FRITSCH en charge du dossier afin de donner les explications nécessaires pour le remplacement des luminaires de l'Eclairage Public de la commune.

Le conseil municipal décide après concertation d'accepter le devis de SVT pour un montant de 11 424 € HT afin de déposer une demande de subvention de CEE-TEPCV auprès de la Communauté de communes de Seille et Mauchère Grand Couronné qui gèrera le suivi. Si cette subvention est accordée le conseil municipal acceptera de faire les travaux nécessaires et d'insérer au budget primitif les fonds nécessaires lors d'un prochain conseil municipal.

Accepté à l'unanimité.

POUR : 9 CONTRE : ABSTENTION

4) Projet Mairie et des Logements :

Le maire donne la parole au conseil municipal pour débattre sur les trois options suivantes :

- Option 1 = Un accès PMR à la mairie actuel
- Option 2 = Un accès PMR à la Salle du conseil et création de la mairie dans cette salle avec pièce dans le bâtiment logement (bat 2), partie vide au-dessus et vente bâtiment 1 ancienne mairie
- Option 3 = Création d'une mairie sur le terrain vide à côté de la mairie actuelle et vente des 2 bâtiments (mairie actuel et logement-école)

Après concertation et débat, le conseil municipal décide de choisir la vente des bâtiments avec la désaffectation de la mairie car l'école et logements y sont déjà et la création d'une nouvelle mairie par 3 abstentions (Mmes THOUVENIN et BACH, ainsi que M. DEPRUGNEY qui se désengage sur la décision prise par le conseil sur ce choix), et 6 Pour.

POUR : 6 CONTRE : ABSTENTION : 3

5) Projet Aménagement de la Natagne :

Le maire expose le plan d'aménagement des abords de la Natagne et propose au conseil municipal de le voter afin d'ouvrir un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de L'eau Rhin Meuse.

Après concertation le conseil municipal accepte le lancement de ce projet pour chiffrage et demande de subvention.

POUR : 9 CONTRE : ABSTENTION :

Le Maire
Denis MATHIEU

